

comwatt

Après 9 mois de report, nous venons enfin d'apprendre le 10 mai 2017, la publication au journal officiel d'un nouvel arrêté qui redistribue complètement les cartes du développement économique du solaire en France.



C'est un véritable changement de modèle qui est annoncé, nous allons vivre une révolution copernicienne. Le 1er étage de la fusée était le modèle de la "vente intégrale de l'énergie produite", ce 1er étage a permis à la filière de décoller, il faut maintenant s'en séparer. Depuis cet arrêté, le 2ème étage de la fusée vient de mettre les gaz et va enfin propulser le solaire en orbite...vers l'autoconsommation.

Le 1ere étage de la fusée vient de se dissoudre dans l'atmosphère



Dans le monde entier, les tarifs d'achats de l'énergie solaire à prix bonifié sont sur le point de disparaître laissant la place à l'autoconsommation. En France nous avons un marché hybride, encore encombré par les modèles du passé fondés sur la revente intégrale de l'énergie produite. Ce vieux modèle était poussé doucement vers la sortie par le modèle de l'autoconsommation. Avec ce nouvel arrêté, la situation est claire maintenant, il signe la fin de l'ancien monde. C'est une très bonne chose pour la décentralisation de l'énergie, car tous les professionnels vont enfin tous regarder dans la même direction et se focaliser sur les solutions du futur. Avec de la persévérance et une adaptation progressive de la réglementation, nous pouvons même tenter de rattraper le retard que la France a accumulée dans le secteur des énergies renouvelables.

Pourquoi le gouvernement fait-il un geste pour aider l'autoconsommation ?

Dans les prochaines années, l'Etat Français va devoir faire un investissement de 100 Milliards d'euros (selon la Cour des Comptes) uniquement pour prolonger de 10 ans la durée de vie de nos vieilles centrales nucléaires.

Par ailleurs, les Français disposent de plus de 10 000 milliards d'euros d'épargne, ils sont donc disposés à investir un peu de cette épargne dans la production d'énergie renouvelable si cela leur rapporte de l'argent et baisse leurs impôts. En effet, plus les Français investissent dans des moyens de production d'énergie et moins l'Etat devra ponctionner les contribuables Français. Encourager l'autoconsommation en co-investissant avec les particuliers, est une décision extrêmement clairvoyante de l'Etat.

Qu'apporte concrètement ce nouvel arrêté ?

-Une prime à l'autoconsommation

Pour la première fois, l'autoconsommation va être encouragée avec une prime, versée pendant 5 ans. Cette prime importante d'un total de 1 200 € pour 20 m² (par exemple pour un particulier), va baisser tous les trimestres. Les premiers qui vont en profiter seront donc les plus avantageux.

Concrètement, grâce à l'autoconsommation, sans augmenter d'un euro leur budget énergie, les Français habitant en maison individuelle, vont pouvoir réduire de 5% leur facture d'énergie dès cette année, et de 50% dans 8 ans, une fois l'emprunt pour le générateur solaire remboursé. La prime concerne également les bâtiments des petits professionnels, jusqu'à 700 m² de toitures solaires.

-Une amélioration de la qualité des prestations de pose

Pour bénéficier de cette prime, il faudra que l'installateur soit certifié via une formation minimum décrite par cet arrêté. Ce point est important car tout le monde sera rassuré sur la qualité de formation des installateurs.

-La fin de l'intégration au bâti

Le bonus de tarif concernant les modules solaires posés en intégration au bâti disparaît progressivement pour atteindre 0 euro dans 18 mois. Cette exception française qui a causé tant de tort au photovoltaïque en obligeant les français à enlever leurs tuiles pour mettre des modules solaires à la place, va bientôt disparaître. Les nouvelles installations en surimposé n'impacteront plus l'étanchéité des toitures ce qui va faire disparaître 95% des problèmes du solaire.

Progressivement la loi de transition énergétique se décline en textes réglementaires. Pour les professionnels du solaire, ces textes sont toujours trop long à se mettre en place. Mais ces derniers reconnaissent aussi que la décentralisation de la production d'électricité est un chantier énorme qui nécessite du temps afin d'étudier tous les impacts. Personne ne doit rester sur le bord du chemin de la transition énergétique.